

MATIÈRES ACCEPTÉES

Résidus alimentaires

- Fruits et légumes
- Viandes, poissons, fruits de mer, volailles, (carapaces, os)
- Pâtes alimentaires, pains et céréales
- Produits laitiers solides
- Thé, tisane, café, filtres et sachets
- Oeufs, noix et coquilles
- Friandises, desserts et produits de confiserie
- Produits alimentaires en poudre (farine, sucre, etc.)
- Sauces, vinaigrettes, potages et soupes

Bref, tous les résidus alimentaires comprenant les aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table.



Résidus verts

- Gazon, feuilles mortes *
- Brindilles coupées de diamètre de 0 à 1 cm (non attachées) longueur maximale de 60 cm *
- Fleurs, plantes et autres résidus végétaux (aiguilles de résineux, retailles de haies, mauvaises herbes, etc.) *
- Écorces, copeaux et sciures *
- Plantes d'intérieur et terreau d'empotage *



* Jusqu'à avis contraire

Divers

- Sacs de papier, journaux
- Tout papier et carton souillé avec des aliments, papiers essuie-mains, mouchoirs, serviettes de table, boîtes à pizza, essuie-tout, etc.
- Cheveux, poils d'animaux et plumes *
- Déjections et litières d'animaux domestiques *
- Nourriture pour animaux domestiques
- Vaisselle jetable certifiée compostable (en papier, en carton ou en matières d'origine végétale) *
- Cendres de bois froides, **ÉTEINTES DEPUIS AU MOINS 7 JOURS**



**** VERRE : À ÉVITER ABSOLUMENT**
Le verre est le contaminant le plus **PROBLÉMATIQUE** dans les centres de compostage puisqu'il est impossible de retirer les petits fragments dans le compost mature.



psst! Il ne faut pas oublier que votre bac brun contiendra les mêmes matières organiques que votre bac de poubelle actuel!
Donnez une 2^e vie à vos aliments en diminuant de plus de 50 % les déchets destinés à l'enfouissement.

Divers

- Animaux morts
- Résidus domestiques dangereux, produits toxiques ou contaminés (produit nettoyant, huile, peinture, pesticide, essence, pile, etc.)
- Médicaments, déchets biomédicaux et produits cosmétiques



Résidus de la maison

- Couches, pansements, coton-tiges et produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires)
- Matières recyclables (plastique, papier propre, VERRE**, métal, etc.)
- Contenants de carton ciré, d'aluminium, de plastiques et de styromousse
- Ustensiles, pellicules et sacs de plastique, incluant les plastiques biodégradables et compostables
- Charpie et feuilles de sèche-linge, feuilles jetables de balai de type Swiffer
- Matériel électrique et informatique (ampoules, cellulaires, ordinateurs, etc.)
- Sacs d'asirateur et leur contenu
- Bouchons de liège, cire, chandelles et gommes à mâcher
- Mégots et cendres de cigarettes
- Capsules café à usage unique
- Tapis, moquettes



Résidus de terrain

- Branches attachées de diamètre de 0 à 1 cm et/ou longueur de plus de 60 cm
- Plantes exotiques envahissantes (Phragmite, berce du caucasse, renouée japonais, impatiente de l'Himalaya, Salicaire pourpre)
- Roches, terre, cailloux et pierres



MATIÈRES REFUSÉES